



Cne Daniel JEAN et Ltn Joël FAVA – 11 octobre 2021  
service.retex@sdis31.fr

## Feu de chaudière dans une ICPE seveso seuil haut

Scénario non prévu dans le POI

### Contexte opérationnel :

Le samedi 15 mai 2021, à 20h35, un employé d'un établissement SEVESO seuil haut appelle le 18 pour signaler une fuite de « salin » au niveau de la chaudière avec départ de feu qu'ils ne peuvent pas maîtriser précisant qu'il ne faut pas mettre d'eau à cause du risque explosif. Selon le requérant, un bac de 200 m<sup>3</sup> de phosphate à proximité a été impacté. La chaudière est une tour de 56 mètres de haut et de 400 m<sup>2</sup> au sol. Une vingtaine d'employés a été évacuée et regroupée au niveau du point de rassemblement de l'usine.

Le 1<sup>er</sup> chef de groupe arrive et confirme les informations du requérant à 21h00, précisant le volume du bac de phosphate impacté qui est finalement de 200 litres.



### Moyens engagés :

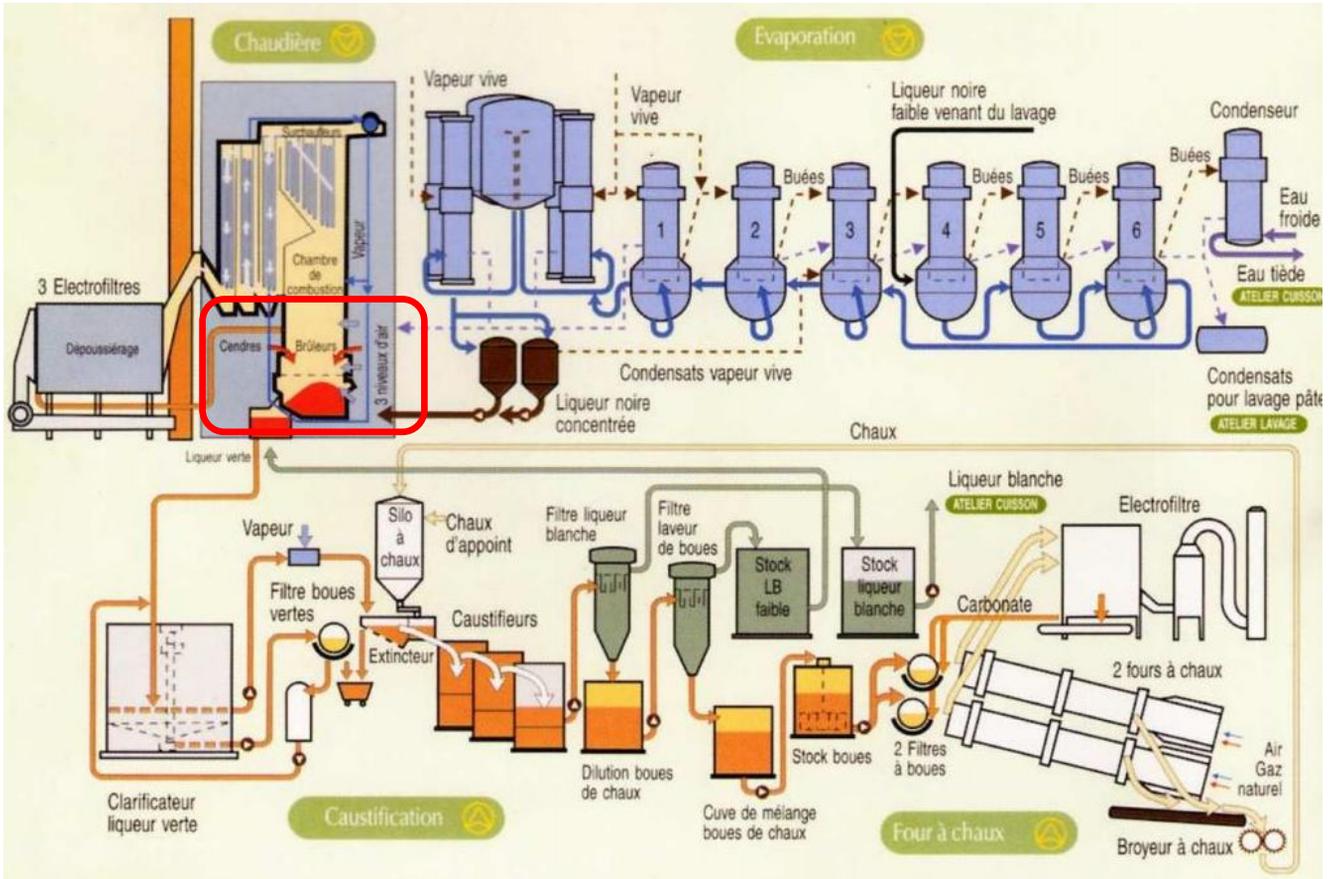
- 1 groupe COMCOL
- 1 groupe LIF : 1 chef de groupe, 1 FPT, 1 FMOGP, 1 cellule émulseur, 1 CAEGC
- 1 groupe RCH : 1 officier RT, 1 VLD, 1 VICH, 1 FPT d'appui, 1 CEPOL
- 1 VSAV, 1 infirmier

38 sapeurs-pompiers

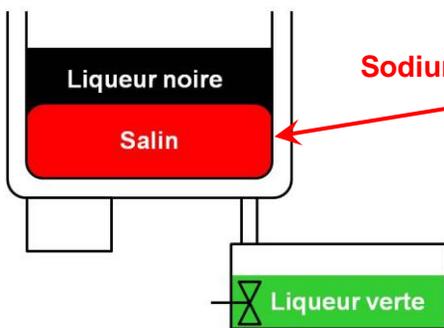
# PARTAGE D'EXPÉRIENCE

## ❑ Principe de fonctionnement d'une chaudière à cogénération :

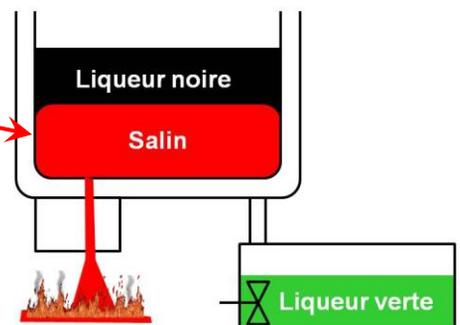
Une installation de cogénération permet de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir d'une même source d'énergie. Ici, cette installation permet de produire de l'énergie pour la production interne mais également en partie (25%) pour la revente.



## ❑ Fonctionnement normal :



## ❑ Événement accidentel :



## ❑ Conséquences externes :

- ❑ Stress du voisinage (quelques appels au CTA) ;
- ❑ COD activé et en attente rapide d'informations ;
- ❑ Implication des médias.



youtube.com/watch?v=NJECjY5G56c

# PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Plan d'organisation interne

- ❑ Article L.515-41 du code de l'environnement : obligation de l'exploitant d'élaborer un POI ;
- ❑ En vue de contenir et maîtriser les incidents de façon à minimiser les effets et à limiter les dommages causés à la santé publique, à l'environnement et aux biens ;
- ❑ Partie f de l'annexe V de l'arrêté du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement : Dispositions visant, en situation d'urgence, à guider les services d'urgence externes sur le site et à mettre à leur disposition les informations facilitant l'efficacité de leur intervention.

## Plan particulier d'intervention :

- ❑ Décret n° 2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention : compétence du Préfet



## Réflexivité Opérationnelle

- ❑ À l'issue de l'intervention, faire un tour avec l'exploitant pour aborder le fonctionnement de cette chaudière et les précautions à prendre lors de ce type de feu ;
- ❑ Rappeler les notions de POI/PPI avec le positionnement de l'exploitant.

## ❑ Actions des sapeurs-pompiers

- ❑ Contact DOI + reconnaissances
- ❑ Protection incendie contre les risques de propagation
- ❑ Réalisation de réseaux de mesures de l'air
- ❑ Analyse de l'installation et des enjeux en lien avec le sinistre



## Éléments favorables

- ❑ Connaissance du site ;
- ❑ Réseau de caméras internes ;
- ❑ Batardeau de cantonnement déjà réalisé avec des sacs de sable ;
- ❑ Adaptabilité du personnel ;
- ❑ Communications directes entre personnes pour obtenir des informations.



Photo prise à 00h00



## Éléments défavorables

- ❑ Manque de coopération et minimisation des risques par le DOI (fort enjeux économiques pour éviter l'arrêt de la production) ;
- ❑ DOI en relation direct avec la DREAL présent au COD avant l'arrivée des SP ;
- ❑ "Turn-over" des personnels de l'usine (absence d'ancien ayant connu ce genre d'événements) ;
- ❑ Humidité dans les caniveaux (réactivité avec le sodium en fusion) ;
- ❑ Présence à proximité de containers de produits chimiques liquides.

## Ce qu'il faut retenir...

- ❑ Tout déclenchement de POI dans un établissement SEVESO seuil haut entraîne des inquiétudes à plusieurs niveaux :
  - Population (notamment le voisinage) ;
  - Préfecture ;
  - Médias.
- ❑ Lors d'un déclenchement d'un POI, une des préoccupations et la difficulté est de savoir si l'événement non souhaité sort (ou va sortir) de l'enceinte de l'usine :
  - Étude des scénarii ;
  - Mise en place rapide d'un réseau de mesures (intérieur/extérieur).
- ❑ La gestion opérationnelle dépend de beaucoup du binôme COS/DOI
  - Concertation et échange d'informations ;
  - Une seule remontée d'information à formaliser.
- ❑ Attention au biais cognitif :
  - Chacun à son référentiel : quel représentation se fait-on d'un feu de chaudière tout au long de la chaîne opérationnelle ?